

Armentières

La métamorphose

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 septembre 2018
Convocation du : 19 septembre 2018
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. QUESTE, Mme DUBREU, M. DERONNE, Mme LE GALLIC, M. MERTEN, Mme LORIDAN, Mme LEBLEU, Mme LE DUFF, Mme TURBIEZ. M. BAILLEUL, Mme CASIER, M. VYTHELINGUM, M. CATTOIRE, M. DUPONT, Mme HAMIDOU-DUCATEL, Mme CASSAN, M. DERUYTER, M. THIRION, M. PLOUY, Mme VANDERWEGEN, Mme VERWAERDE. M. GRENIER.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme COBBAERT, Mme LE BIHAN, Mme CHAFIK, M. AGNOLETTI, Mme BRICE, M. AIT EL HAJ, Mme PYNSON ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. DERUYTER, M. QUESTE, Mme LE GALLIC, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : Mme GRUSON, M. MONVOISIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUPONT

DE18.118

ADMINISTRATION MUNICIPALE
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX
CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT DU PREMIER CYCLE
MODIFICATION

Autorisation - Approbation

☞

Par délibération DE16.057 du 6 juillet 2016, le Conseil Municipal a désigné ses représentants appelés à siéger au sein des conseils d'administration des établissements d'enseignement du premier cycle.

On été désignés :

Pour le Collège Jean Rostand :

Titulaire : Bernard HAESBROECK
Suppléant : Dominique BIANCHI

Pour le Collège Desrousseaux :

Titulaire 1 : Bernard HAESBROECK
Suppléant 1 : Halima CHAFIK

Titulaire 2 : Dominique BAILLEUL
Suppléant 2 : Seenneevassen VYTHELINGUM

Monsieur Dominique BIANCHI ayant démissionné de ses fonctions au sein du Conseil Municipal, il y a lieu de revoir la désignation des représentants qui siégeront au sein des Conseils d'administration des établissements d'enseignement du premier cycle.

L'élection de ces derniers se déroulera dans les conditions fixées par l'article L.2121.21 du code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats.

Liste « Armentières dans le cœur et dans l'action » :

Pour le Collège Jean Rostand :

Titulaire : Bernard HAESEBROECK
Suppléant : Laurent DERONNE

Pour le Collège Desrousseaux :

Titulaire 1 : Bernard HAESEBROECK
Suppléant 1 : Halima CHAFIK

Titulaire 2 : Dominique BAILLEUL
Suppléant 2 : Seennevassen VYTHELINGUM

Il n'est pas fait acte d'autres candidatures.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- ❖ 26 voix pour : groupe «Armentières dans le Cœur et dans l'Action »
- ❖ 07 abstentions : groupe «Le Rassemblement Armentierois»

Par conséquent, sont désignés pour siéger au sein des Conseils d'Administration des Etablissements d'enseignement du premier cycle :

Pour le Collège Jean Rostand :

Titulaire : Bernard HAESEBROECK
Suppléant : Laurent DERONNE

Pour le Collège Desrousseaux :

Titulaire 1 : Bernard HAESEBROECK
Suppléant 1 : Halima CHAFIK

Titulaire 2 : Dominique BAILLEUL
Suppléant 2 : Seennevassen VYTHELINGUM

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESEBROECK

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille